

Contribution à l'histoire du Bloc des gauches

Le Sénat vient de voter un projet de loi qui porte à 100 0/0 le taux d'augmentation légal des loyers. La Chambre des députés est saisie par le ministre des Finances d'un projet de remaniement de la taxe sur le chiffre d'affaires. « *La Confédération des groupes commerciaux et industriels de France* », présidée par M. de Paloméra et « *l'Union des Intérêts Economiques* », dont les chefs sont M. Matignon et le sénateur Billiet, ont tenu récemment à Paris leurs congrès respectifs et se sont mis d'accord sur un programme économique commun en vue des prochaines élections. A première vue, ces trois événements semblent ne présenter entre eux aucun point commun. Mais en les examinant de plus près, on s'aperçoit qu'ils convergent vers un but semblable : sauvegarder momentanément les intérêts économiques des classes moyennes.

Nul ne peut, aujourd'hui, mettre en doute la décadence des classes moyennes depuis la guerre de 1914. Sacrifiées par l'Etat au profit des tout-puissants monopoles, elles n'ont cessé de décliner depuis la signature de la paix.

Si borné que puisse être le petit bourgeois français, il n'a pas été sans se rendre compte que si la guerre avait sérieusement entamé ses rentes, quatre années de « paix » les avaient pratiquement réduites à presque rien. S'il avait volontiers consenti à donner ses fils à la Patrie, il entendait bien qu'en échange de ce sacrifice, la Patrie préserverait son 3 0/0.

Or, son 3 0/0 dégringole chaque jour davantage, tandis qu'en bourse, les actions des grandes sociétés anonymes se maintiennent au double de leur valeur de 1914. C'est la révolte. Petits rentiers, boutiquiers, artisans, fonctionnaires s'insurgent. Un bloc des gauches se constitue et se révèle de suite dangereux aux approches d'une période électorale. Le gouvernement hésite à renvoyer aux calendes grecques les élections générales de 1924 et à renouveler de sa propre autorité le mandat de la Chambre du Bloc national, dont l'appui est maintenant plus que jamais indispensable aux monopoles, pour mener à bonne fin leur politique « d'impérialisme de la fonte ».

Variétés de la petite bourgeoisie

Il est impossible d'interpréter avec quelque sûreté l'apparition et l'évolution du bloc des gauches sans analyser au préalable la structure actuelle de nos classes moyennes. Nous ne saurions avoir la prétention d'esquisser dans son ensemble une telle étude dans le cadre de cet article. Mais nous voudrions déjà lui donner pour préface l'examen de quelques traits caractéristiques de cette petite-bourgeoisie dont nous venons de noter les réactions en face de la déchéance qui la menace.

Dès maintenant, il nous faut laisser en dehors de cette étude toute la catégorie des petits et des moyens propriétaires agricoles (1). Ils occupent, en effet, par rapport aux classes moyennes des villes une situation tout à fait particulière. Pour se ménager l'appui des campagnes, l'Etat a bien eu soin de laisser aux paysans une sorte de privilège fiscal. Un seul exemple : La proportion des

taxes perçues sur les bénéficiaires et la vente des produits agricoles calculée pour l'année 1922 est de 1 contre 450 pour les bénéficiaires industriels, commerciaux et impôts sur le chiffre d'affaires. Une telle politique s'imposait dans un pays qui connut les jacqueries et dans lequel 2 millions de paysans qui possèdent comme seules richesses des terres de moins de 4 hectares, ne peuvent être imposés qu'avec une extrême prudence.

C'est donc dans les villes que nous allons étudier la situation économique des classes moyennes. Bien entendu, nous n'entendons pas prouver ici qu'il existe entre la grande et la petite bourgeoisie un fossé infranchissable. Les exemples que nous prendrons seront surtout des cas types qui pourront s'appliquer sur une échelle plus ou moins grande, à la généralité des cas.

Deux types de fortunes

Avant 1914, la moyenne bourgeoisie des villes, en dehors de ses gains professionnels, tirait, en général, la plus grande partie de ses revenus, soit de son portefeuille (rentes, fonds d'Etat, valeurs sûres, communales ou foncières), soit d'immeubles à loyers modérés, dits « maisons de rapport », soit, le plus souvent, des deux à la fois. Là étaient également les sources de revenus de la grande bourgeoisie, avec cette différence essentielle toutefois que son portefeuille-values était avant tout constitué par des actions sûres de grandes sociétés anonymes, qu'elle gardait en coffre-fort et des actions dites de spéculation avec lesquelles elle jouait en Bourse. Quant aux immeubles possédés par elle, ils consistaient en usines, entrepôts et maisons d'habitation à loyers élevés.

Or, si les capitaux mobiliers et immobiliers n'ont subi que des variations peu sensibles entre 1914 et 1923, on ne peut en dire autant des revenus. Tandis qu'avant la guerre, ces revenus de la grande, de la moyenne et de la petite bourgeoisie se hiérarchisaient pour ainsi dire selon le rang social de leurs possesseurs, et gardaient des proportions équivalentes, en 1923, tout est changé.

Plus d'ordre économique, même fictif ; plus de capitaux à revenus constants. Le portefeuille en rentes et en valeurs sûres de la bourgeoisie moyenne et petite se dévalorise dans des proportions infiniment plus considérables que le portefeuille en actions de la grande bourgeoisie. On se convaincra d'ailleurs bien mieux de ce que nous avançons en jetant un simple coup d'œil sur la valeur respective de ces portefeuilles en 1914 et en 1923. Dans les exemples que nous choisissons ici, nous avons essayé d'établir deux portefeuilles types de la moyenne et de la grande bourgeoisie.

PORTEFEUILLES TYPES

| | 1914 | 1923 |
|-------------------------------|------|------|
| Moyenne bourgeoisie | | |
| Rente 3 0/0 perpétuel | 88 | 54 |
| Rente 3 0/0 amortissable | 75 | 66 |
| Russes 3 0/0 1896 | 74 | 17 |
| Russes 5 0/0 1906 | 104 | 28 |
| Turc Unifié 6 0/0 | 87 | 55 |
| Turc 5 0/0 1914 | 93 | 33 |
| Ville de Paris 2 0/0 1899 | 367 | 236 |
| Ville de Paris 2 3/4 0/0 1905 | 360 | 330 |
| Foncières 3 0/0 1903 | 460 | 300 |
| Foncières 3 0/0 1909 | 225 | 160 |
| Communales 3 0/0 1906 | 420 | 290 |

(1) Clarté se propose néanmoins par la suite d'étudier à fond la situation de la grande, de la moyenne et de la petite propriété en France.